

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

2026-2028



1 C'EST QUOI LE CME ?

- C'est le **Conseil Municipal des Enfants**.
- Il est composé d'**élèves de CM1 et de CM2** des trois écoles élémentaires de la commune. Les élections ont lieu chaque année dans les classes de CM1.
- Les conseillers municipaux enfants **représentent tous les enfants** du Poiré-sur-Vie.
- Ils proposent des **projets pour améliorer la vie quotidienne** des habitants de la commune.
- Le CME permet d'**être sensibilisé à la citoyenneté** et de se familiariser avec les institutions.

2

EN QUOI CONSISTE LA MISSION DE CONSEILLER MUNICIPAL ?

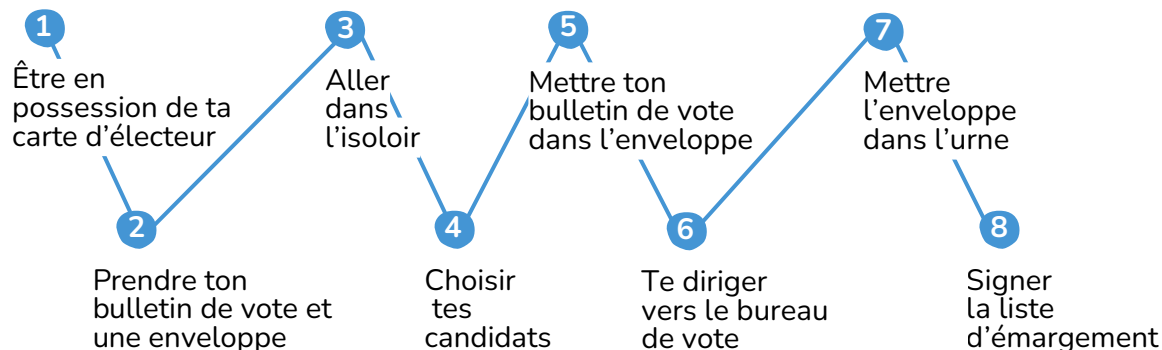
- Tu es **élu pour 2 ans**.
- Tu **collectes les idées ou les souhaits** de tes camarades.
Tu assistes à des **conseils municipaux une fois par mois** (le mercredi après-midi de 13h30 à 15h30).
- Tu **mets en place des actions** et tu travailles en commission (discussions en petits groupes).
- Tu dois **informer tes camarades et le conseil municipal adultes des décisions** qui sont prises.
- Tu **participes à des événements officiels** sur la commune (cérémonie des vœux, cérémonies du 11 novembre et 8 mai, les événements municipaux, etc.).

3

JE VEUX ÊTRE CANDIDAT, QUE DOIS-JE FAIRE ?

- Tu dois en **parler avec tes parents** pour être sûr qu'ils sont d'accord.
- Tu dois télécharger sur **www.villepoiresurvie.fr** les documents suivants : **la fiche de déclaration de candidature et l'autorisation parentale et les compléter avant le 21/09**.
- Tu dois **préparer ton programme** en parlant avec tes camarades, pour connaître leurs idées et leurs besoins.
- Tu dois créer ton **affiche électorale (format A3)** qui va t'aider à convaincre tes camarades de voter pour toi.

4 COMMENT VOTER ?



5 CONTACTS



MAIRE
Marie
CHARRIER-ENNAERT



CONSEILLÈRES MUNICIPALES DU CME
Margaux
SOUBEYRAND-AROT



Juliette CUVIER



À LA MAIRIE

Maëlys FOUCAUD / Delphine DARBOT
Vie Citoyenne
Mairie du Poiré-sur-Vie
02 51 31 31 62 / 06 26 94 69 49
culture@lepoiresurvie.fr